

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 15.
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALCOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs.
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste et sus

Monaco, le 14 Février 1871.

NOUVELLES LOCALES.

Nous avons annoncé, il y a peu de temps, que la ligne ferrée destinée à mettre notre ville en communication directe avec la haute Italie, serait terminée dans le courant de l'année 1871. Avant que cette œuvre, une des plus considérables au point de vue de la prospérité de notre contrée soit achevée, jetons un coup d'œil sur son importance, et voyons les avantages qu'elle pourra nous procurer.

Le Piémont et la Lombardie sont des pays agricoles d'une grande richesse; la France en tire une partie du riz, du maïs, des viandes, du laitage, des légumes qu'elle consomme, et lui expédie, en échange, une foule de produits manufacturés. L'industrie des cocons elle-même, qui est pratiquée sur une très large base dans ces deux provinces de la haute Italie, trouve des débouchés considérables en France. Jusqu'à ce jour les voies de communication rapides et faciles à la fois, ont manqué entre ces deux pays en relations constantes d'affaires, et il est certain que si les transactions n'ont pas pris un développement encore plus considérable, c'est à cette cause que le fait est dû.

Séparé de la France par une barre de montagnes géantes couvertes de neiges à leurs sommets durant la plus grande partie de l'année, le Piémont ne pouvait communiquer facilement avec sa voisine que par mer, et ce à cause de la configuration de son sol entrecoupé de montagnes et de rivières. Or, en dehors des dangers qu'elle présente, la voie de mer avait l'inconvénient de tenir à l'écart, c'est-à-dire en dehors de tout mouvement de transit, notre pays situé entre la France et l'Italie.

Bientôt, grâce à l'établissement de la nouvelle ligne ferrée, ces obstacles disparaîtront, et Monaco se trouvera au centre du mouvement commercial qui se produira sur une plus grande échelle, par suite des facilités qu'il rencontrera dans ses agissements. Il est indubitable que le jour où Gênes, Port-Maurice, Savone etc., seront directement reliées à Marseille par une voie ferrée, tous les voyageurs et presque toutes les marchandises useront de ce mode de transport.

C'est par cette voie, unique pour le midi, que passeront également tous les voyageurs à destination de l'Autriche. Il y a plus: le percement de l'Isthme de Suez ayant décidé la compagnie *Péninsulaire Orientale* à établir la tête de ligne de ses vapeurs à Brindisi, il en résulte que tout ce qui arrivera de l'extrême

me Orient à destination de la France et de l'Espagne, et tout ce qui quittera ces pays pour l'extrême Orient, suivra la même route.

Le chemin de fer de Marseille à Gênes deviendra donc incontestablement un des plus importants de l'Europe; de là à démontrer qu'il sera pour nos contrées une source de richesses, il n'y a pas grande difficulté. Chacun sait, en effet, qu'il n'existe pas un seul pays traversé par une voie ferrée, même insignifiante, qui ne jouisse d'une prospérité jusqu'alors inconnue.

Peut-on supposer que lorsque des milliers de voyageurs traverseront Monaco, il ne s'en trouvera pas une partie qui désirera le visiter? Certes non, et il suffit d'avoir prouvé que la nouvelle ligne centralisera les transports de presque toutes les marchandises et tous les voyageurs entre la France et l'Italie, pour qu'il soit évident que notre pays retirera, de son établissement, les plus importants avantages.

Donc, Monaco qui a déjà atteint un degré de prospérité très élevé, est appelé à voir cette prospérité grandir encore, et cela grâce à l'exploitation de la voie ligurienne.

Bien que la saison n'ait été fructueuse pour aucune ville du littoral, à cause des bouleversements auxquels la France est en proie depuis six mois, nous devons reconnaître que nous avons été les moins maltraités. Il ne pouvait en être autrement. Si, en effet, les rares touristes qui sont venus hiverner dans nos contrées, devaient accorder la préférence à une localité, c'était avant tout à celle que sa situation politique rendait neutre, et mettait ainsi à l'abri de toute atteinte.

« On vit chez vous dans une douce quiétude, nous disait naguère un étranger; c'est vraiment le pays béni de Dieu. » Ces paroles résument toute la situation; elles sont le tableau exact de ce qui existe, tant sous le rapport physique, que sous le rapport moral.

Deux fantaisies, l'une sur un *Ballo in maschera*, de Verdi, et l'autre sur les *Huguenots*, de Meyerbeer, jointes à un morceau intitulé *souvenirs de Faust*, formaient le principal attrait du concert de dimanche soir.

Dans le *Ballo* et les *Huguenots* nous avons entendu tour à tour MM. Lanzerini, Printz, Frassinetti et Molé comme solistes. Ces artistes ont été

vivement applaudis, surtout M. Molé, qui possède un talent réellement hors ligne sur la flûte.

Bravos également pour M. Oudshoorn qui a exécuté ses *souvenirs* avec ce sentiment exquis qu'on lui connaît.

L'administration française des Télégraphes et des Postes nous communique les avis suivants:

Le public a été informé naguère qu'il pouvait expédier par la voie de Belgique et d'Allemagne des lettres pour les localités françaises occupées par l'ennemi, en les affranchissant jusqu'à la frontière franco-belge, le port étranger devant être laissé à la charge des destinataires.

Aujourd'hui, la voie de Suisse est ouverte, dans les mêmes conditions, à la transmission des lettres de l'espèce, pour la plupart desquelles elle a, en ce moment, sur la voie de Belgique et d'Allemagne l'avantage de la rapidité.

En conséquence, les correspondances pour les parties du territoire français occupées par l'ennemi peuvent être expédiées soit par la voie de Belgique et d'Allemagne, soit par la voie de Suisse; mais pour être ainsi dirigées, ces correspondances doivent forcément être affranchies jusqu'à la frontière française, c'est-à-dire d'après le tarif applicable à l'intérieur de la République, et porter sur la suscription l'indication de la voie par laquelle les envoyeurs veulent en faire opérer la transmission.

A défaut de cette indication, les correspondances de l'espèce sont dirigées sur les points du territoire le plus à proximité possible des lieux de destination, en attendant que le service des postes puisse en faire opérer la remise aux destinataires.

Quant aux correspondances expédiées des départements envahis à destination du reste de la France, elles continuent à être passibles, quelle que soit la voie employée, de la taxe territoriale française, représentant le prix de leur transport depuis la frontière d'entrée jusqu'aux mains des destinataires.

La voie de Belgique et de Prusse et la voie de Suisse peuvent aussi être employées concurremment aujourd'hui, pour la transmission des correspondances destinées aux prisonniers de guerre français en Allemagne.

Ces correspondances ne jouissant pas en Allemagne de la franchise postale qui leur est accordée en France, doivent, pour parvenir en exemption de taxe aux destinataires, acquitter au départ le port étranger revenant à la poste allemande.

Or, ce port, qui est de 30 centimes par la voie de Belgique et de Prusse, n'est que de 15 centimes par la voie de Suisse.

En conséquence, et à moins d'indications contraires de la part des envoyeurs, toutes les correspondances pour les militaires français internés en Allemagne seront désormais acheminées par la voie de Suisse.

CAUSERIE.

Si un écrivain voulait faire le récit de l'art culinaire chez tous les peuples du monde, il lui faudrait, en dehors d'une patience de Bénédictin, une science profonde du goût. Or, s'il est une chose qui varie à l'infini, c'est assurément ce dernier.

Ce qui plaît à l'homme sous telle latitude, lui déplaît sous telle autre : aussi peut-on dire *tot homines, tot sententiae*,

Nous faisons ces réflexions en lisant les lignes transcrites plus loin, où est relatée la façon chinoise de préparer et de manger du chien. Comme le verront nos lecteurs, cet article, emprunté à *l'Univers*, est on ne peut plus curieux, et leur plaira bien davantage que n'importe quelle causerie.

Maintenant qu'on veuille bien ne pas nous accuser de proner la viande canine, et de chercher à introduire sur les tables européennes un plat nouveau. Nous nous disculpions de cette accusation, en nous hâtant de déclarer que nous ne donnons cet article que comme une étude de mœurs chinoises. D'ailleurs le chien qui est bon dans le Céleste Empire, serait-il seulement supportable chez nous ? nous en doutons. Nous ne voudrions pas toutefois en faire l'expérience, nous l'avouons en toute humilité. Nous aimons le chien, mais comme ami de l'homme.

Voici cet article :

En Chine, surtout à Pékin et aux environs, les grands mandarins à globule de cristal ont tous une chiennerie, comme les riches Européens possèdent une faisanderie. Ils cachent aux Européens l'endroit où ils nourrissent ces animaux, parce qu'ils savent que c'est un mets inusité en Europe. Cependant, ils mangent la chair du chien avec une certaine gourmandise.

Voici comment ils élèvent les chiens dits de table ; ils ne les nourrissent que de soupe au lait, de buffle et de frai de poisson, et, pour breuvage, ils ne leur donnent que de l'eau vaseuse où vivent les caïmans.

Ces chiens, qui sont sans poils, bas sur pattes, la tête courte, presque pas de queue, et le palais noir, deviennent gras comme de petits porcs auxquels ils ressemblent. Arrivés à l'âge de quatorze mois, on les saigne, on les vide, on remplit le corps de muscade, on le laisse exposé au soleil deux heures environ et on le fait rôtir au four avec force piment. On les sert ensuite tout entiers sur une purée de riz.

La chair est aussi bonne que celle du cochon de lait.

Mais revenons au chien ordinaire, que le peuple pauvre mange, et dont la race ressemble aux chiens d'Europe ; ces chiens sont en grande quantité dans les rues, ils se nourrissent de ce qu'ils trouvent. Le Chinois qui juge à propos de manger de ce genre de chien commun, emploie la recette que voici : on commence par le faire jeûner un jour, ensuite on le saigne, le dépouille, lui coupe les pattes, les oreilles, lui arrache les yeux, mettant à la place du persil avec du sel, et dans la gueule également ; on jette les intestins et le foie, qu'on se garderait bien de manger (parce que, on croit en Chine que, le foie donne des boutons ou la jaunisse, surtout pendant les pluies) ; on met dans le corps du chien du sel et du gingembre ; une heure après, on le coupe par morceaux, on le met dans un plat en l'arrosant d'eau très-chaude, dans laquelle on ajoute de l'esprit-de-vin ou du vinaigre et du sel. Une fois la viande bien échaudée, on la met dans une casserole où on aura fait chauffer, très-fort, de la graisse ; faire revenir jusqu'à cuisson, et seulement avant de servir, mettre sel, poivre et muscade, et un petit verre de cognac ou d'esprit-de-vin ; — servir chaud. — De

cette façon, la viande de chien est très-digestive et d'un bon goût ; il faut se garder de mettre la viande à la gelée, comme on le fait souvent l'hiver : la viande gelée perd sa saveur et ses qualités nutritives.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Toulon. — Toutes les victimes du terrible accident de St-Nazaire-Ollioules ont été, ainsi que nous l'avons déjà dit, transportées dans notre ville. L'enterrement des 61 cadavres a eu lieu mardi. Voici le récit que fait le *Toulonnais* de cette cérémonie funèbre :

« La cérémonie improvisée mardi dernier, à 4 heures du soir par notre administration municipale, a été d'une solennité émouvante et depuis l'hospice civil jusqu'au cimetière le funèbre cortège a défilé au milieu d'une population recueillie et désolée.

« Sur une simple invitation du Maire, les établissements publics et tous les magasins ont été fermés, la ville était déserte, et on peut évaluer à plus de quarante mille âmes le nombre des assistants qui formaient la haie ou qui suivaient le cortège.

« Seize chars funèbres, contenant 61 cercueils, étaient précédés par le clergé de toutes les paroisses, le personnel de la Charité et huit poêles tenus par les hauts fonctionnaires de l'administration du chemin de fer, de la garde nationale, de l'armée, du corps médical, des administrations civiles, des autorités civiles, maritimes et militaires, de la justice, de la commune de Saint-Nazaire et de la ville de Toulon.

« Toutes les autorités, les fonctionnaires et les états-majors des armées de terre et de mer formaient la suite au milieu d'une double haie de gardes nationaux en uniforme et sans armes.

« La cérémonie a été terminée à 7 heures du soir, sans la moindre confusion et sans désordre ; un seul sentiment régnait dans ces masses populaires : c'était celui du recueillement et de la douleur, en présence d'un aussi grand désastre.

« Sur les 61 cercueils déposés au cimetière, trois seulement ont été inhumés le même soir, ce sont MM. Pelabon et Chahuet, capitaine de la garde mobile et M. Lieutaud, agent des messageries du chemin de fer ; plusieurs autres victimes ont été emportées dans les diverses communes auxquelles elles appartenaient, celles dont on n'avait pu constater l'identité ont été déposées hier dans la fosse, et les trente-quatre qui n'ont pas encore été reconnues et réclamées, resteront exposées dans un amphithéâtre spécialement réservé à cette triste mission. »

Le ravitaillement de Paris.

Les premières provisions envoyées de la province à Paris ont été enlevées avec une rapidité sans exemple sur les marchés de la capitale. De mémoire d'homme, dit le *Gaulois*, jamais les halles n'avaient présenté un aspect aussi animé que dans la journée.

Dès quatre heures du matin, une foule compacte envahissait les abords du pavillon n° 5, affecté à la vente des légumes et du poisson.

Malgré l'impatience de la foule, la vente à la criée n'a commencé qu'à sept heures du matin, heure réglementaire.

La vente a eu lieu à la pièce et non point par lot, comme elle se pratique d'ordinaire.

Voici un aperçu général des prix relevés dans cette journée par l'un des agents du marché :

Turbot de deux à cinq livres, 20 à 45 fr. — Raies, en moyenne 3 fr. 50 la livre. — Merlan, 1 et 2 fr. — Soles, de 3 à 18 fr., suivant la grosseur. — Rougets, petite espèce, de 80 c. à 1 fr. 25. — Carrelets et limandes d'environ une livre, 2 fr. 50. — Les maquereaux fort demandés, atteignent haut la main les prix exorbitants de 5, 6 et 7 fr. — Enfin, les éperlans sont cotés

à 15 fr. la douzaine, et les harengs saurs, en assez grande abondance, donnés au prix unique de 25 cent. pièce.

A neuf heures moins le quart, la place est complètement nettoyée, et il ne reste rien du premier envoi de la province.

Mais là ne s'est pas bornée la bonne fortune de la journée.

Vers deux heures et demie, second arrivage de matière presque aussi abondant que le précédent. La foule, un moment éclaircie, se reforme plus serrée et plus compacte que jamais, et, grâce à l'énorme quantité d'acheteurs, les prix cités plus hauts restent fermes jusqu'au soir.

Le carreau des légumes, et surtout le pavillon du beurre, des œufs et du fromage, ont été assiégés de leur côté.

La botte de carottes débute à 4 fr., et atteint bien vite 5 et 6 fr.

Les pommes de terre varient de 90 c. à 1 fr. 40 la livre.

Les oignons, toujours très rares, de 4 à 5 fr. le litre.

Le beurre descend un moment jusqu'à 4 fr. 50 la livre.

Enfin, dans la matinée, on a pu acheter des œufs à 3 fr. 75 la douzaine. Vers une heure, les revendeuses ne les cèdent pas à moins de 5 et 6 fr.

Une correspondance de Paris dit en outre :

« Le premier convoi de chemin de fer, chargé des denrées de toute nature que la population de Londres envoie à la population de Paris, est arrivé c'est après-midi dans la gare du Nord. Ce magnifique et fraternel cadeau est accompagné par deux membres délégués du comité formé à Londres, sous la présidence du lord maire, M. le colonel Stuart Wortley et M. George Moore. Ces honorables gentlemen ont tenu à honneur de veiller par eux-mêmes au transport du précieux envoi, dont ils sont venus immédiatement donner avis au maire de Paris. Ils se sont enquis avec un soin minutieux du procédé de distribution, qui a été arrêté ainsi qu'il suit ;

« Il sera fait, de ce premier arrivage, vingt parts qui seront distribuées aux vingt arrondissements dans la proportion de leur population respective. Les délégués du comité de Londres ont insisté pour que cette distribution n'allât pas seulement aux nécessiteux, et que cette population intermédiaire qui n'est pas inscrite aux cantines, et qui a tant souffert sans se plaindre, depuis cinq mois pût en avoir sa part. En conséquence, la distribution se fera sur les cartes de boucherie.

« Le premier arrivage se compose de lait concentré, de fromage, de lard, de bouillon Liebig, de biscuit de farine blanche, de soupe de conserve, etc. On attend deux et même trois convois d'égale importance. La souscription publique ouverte à Londres a déjà produit une somme importante, et elle s'accroît de jour en jour. Il est arrivé, ce soir, en gare du Nord, un train venant de Lille, et portant 6,000 quintaux de farine, et un wagon de charbon. »

Pour terminer, voici la copie textuelle d'une note payée chez Brébant, le 28 janvier, par deux Parisiens :

2 bouteilles Bordeaux,	fr. 10	»
Pain,	1	25
Potage	6	»
Sardines,	4	»
Matelotte,	15	»
Canneton,	30	»
Salade,	5	»
Flageolets,	6	»
Fromage,	5	»
Café,	3	»
Liqueurs,	3	75
Cigares	2	40

TOTAL Fr. 91 40

FAITS DIVERS.

La ville de Saintes, dit le *Mémorial des Deux-Sèvres* vient d'être le théâtre d'une des plus grandes découvertes des temps modernes.

Un professeur du collège de cette ville vient tout récemment de découvrir, par hasard, dit-il (mais il n'y a que les gens d'esprit qui aient ces hasards-là), le moyen de fixer la chaleur du soleil, ou, pour se servir de ses expressions, d'emmagasiner la chaleur du soleil.

Cela semble bizarre, mais rien n'est plus vrai, pourtant. M. X..., est parvenu, par un procédé très-simple, mais qui nécessite une connaissance approfondie des lois de la physique, à faire entrer la chaleur du soleil dans un vase *ad hoc* et de l'y enfermer de manière à pouvoir s'en servir à volonté.

Nous avons été nous-même témoin du fait, et c'est à peine si nous pouvons en croire nos yeux. H. X... exposa pendant un quart-d'heure un vase à l'action directe des rayons du soleil!

Puis il le ferma hermétiquement avec un bouchon dans lequel était pratiquée une petite ouverture; il adapta à cette ouverture une lentille et fit converger les rayons solaires renfermés dans son vase sur la mèche d'une bougie placée à un mètre de distance, sur une table.

En moins de trois secondes la bougie s'alluma. Il répéta plusieurs fois devant nous l'expérience et toujours avec le même succès.

C'est prodigieux! Qui sait où peut nous mener cette découverte?

Comme nous ne pouvions nous empêcher de témoigner notre étonnement, M. X... nous répondit très tranquillement, et avec cet air modeste qui le caractérise: «Daguerre est bien parvenu à fixer sur un verre la lumière du soleil en y fixant l'image d'un objet; qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'on parvienne à en fixer la chaleur?»

On annonce la mort de M. Gustave Lambert, le chef de l'expédition au pôle Nord.

Le capitaine Lambert, resté pour défendre Paris, s'était engagé comme simple volontaire dans un bataillon de marche. Il a été blessé à Buzenval. On l'avait transporté à l'ambulance du Grand-Hôtel: il y est mort au sortir d'un bain.

Les nouvelles du Chili en date de Valparaiso, 16 décembre, apportées en Angleterre par le steamer anglais *Nile*, annoncent que le beau théâtre de Santiago avait été incendié, à la suite d'une magnifique représentation donnée par M^{me} Carlotta Patti.

Plus de 2,000 personnes venaient de sortir du théâtre, lorsqu'une explosion provenant de fuites de gaz, sous la scène, eut lieu.

Trois employés et un officier du corps de pompiers ont péri.

Le théâtre de Santiago avait coûté un demi-million de piastres; il n'était pas assuré.

VARIETES.

Un bienfait est quelquefois perdu.

Fragment des mémoires d'un pauvre diable.

Je suis le fils unique d'un artisan, et ma naissance a causé la mort de ma mère. — Elle devait être bien bonne, car mon père m'en a parlé souvent, et toujours en versant des larmes d'amer regret. — Je fus envoyé à l'école dès l'âge de six ans, et c'est là que je fis ma première expérience dans l'espèce humaine. — Doué d'un esprit précoce, d'une âme ardente, éprouvant le besoin d'une amitié quelconque, j'essayai beaucoup d'ingratitude, je me heurtai à bien des déchirements, et comme j'avais l'épiderme fort sensible, je versai des larmes de douleur à un âge où l'on ne pleure guère que pour des enfantillages. Il y a dans les enfants comme dans les hommes,

de ces créatures frêles, pâles, douées d'un visage angélique, et qui ont l'affreux, l'irréparable malheur de posséder un cœur faux et méchant. — Froissé dans mes premiers sentiments, meurtri sous des caresses menteuses, je devins sournois, taciturne; je ne cherchai plus de sympathie dans les êtres qui m'entouraient.

Deux amours me restaient pourtant: mon amour pour mon père, et mon amour pour l'étude. — J'y consacrais toutes mes heures, tous mes instants. — Lorsque je n'étais pas sur les genoux de mon père, mes bras autour de son cou, j'étais assis n'importe où, un livre à la main, et étudiant. — Je devorais tout: romans, pièces de théâtre, histoire, philosophie. — Souvent je n'y comprenais rien, surtout aux ouvrages de cette dernière catégorie, mais je lisais, cela était suffisant pour calmer ma soif de tout apprendre, de tout savoir. Plusieurs années s'écoulèrent ainsi, les moins tristes de ma vie, parce qu'elles furent les plus remplies. — Je laissai pousser dans mon cerveau les germes de mille projets d'avenir, je me laissai aller à une foule d'illusions toutes plus vivantes les unes que les autres.

J'étais trop heureux. Un grand malheur n'allait pas tarder à me frapper et me jeter violemment de ma condition idéale dans ma misérable condition terrestre. — Mon père tomba malade et mourut. — Oh! je me rappellerai toujours cette horrible nuit! J'étais assis auprès du lit, la main crispée du moribond serrait tendrement la mienne; quelques mots inarticulés, dernier écho de son immense tendresse, s'échappaient de ses lèvres décolorées. — Une voisine honne et vieille femme qui avait vu mourir les uns après les autres tous les membres de sa nombreuse famille, assistait comme spectatrice à cette scène déchirante. — Sa voix murmurait quelques prières que je répétais lentement après elle. — Le prêtre vint apporter les consolations suprêmes de la religion. — Nous écoutions tous; mon père, les mains jointes, les regards toujours tournés de mon côté, suivait d'une voix inintelligible les paroles de l'homme de Dieu. — Tout à coup, je sentis mon père me serrer plus fortement la main; je penchai ma tête sur la sienne en jetant un cri; il était mort! je n'avais plus de père! plus d'amis! j'étais seul au monde!

Le pauvre vieillard me laissait peu d'argent; les frais de ma modeste éducation avaient dévoré ses faibles économies. — Plein d'ardeur pour le travail, et n'ayant pas encore d'idées positives, de vocation décidée, je me mis en quête d'un emploi. — Ma position d'orphelin intéressa quelques personnes; un monsieur qui avait entendu parler de mon père comme d'un honnête ouvrier, de moi, comme d'un jeune homme intelligent m'offrit une place de commis dans sa maison de commerce. — J'acceptai avec reconnaissance, je lui baisai même les mains, l'appelant du nom de bienfaiteur, et trois jours après j'entrais chez lui aux appointements de mille francs par an. — J'y étais depuis un mois, le vénérant comme un sauveur, lorsque j'appris qu'il avait renvoyé un pauvre diable pour me prendre, non pas par intérêt pour moi, mais parce que ma position embarrassée lui faisait espérer une économie sur le traitement. — En effet, il me donnait cinq cents francs de moins qu'à mon prédécesseur. — Il me serait impossible de rendre l'effet que me produisit cette triste découverte; je vis mon patron sous un nouvel aspect. Je l'avais cru bon, généreux, je m'étais trompé. Quelques jours après, je me rendis chez le malheureux commis évincé, dont j'avais innocemment usurpé le gagne-pain, le priant de m'excuser si je lui avais involontairement porté ce préjudice. — Il me sût gré de ma démarche, me serrant vingt fois la main, me promettant son amitié si je voulais bien faire l'honneur de l'accepter. — Il était bien à plaindre; il avait une femme et un ravissant petit enfant qui souffraient de la faim et du froid. — Le lendemain j'allai trouver mon patron au saut du lit; je lui annonçai que ma position chez lui ne pouvant me convenir, je me voyais forcé de partir. — Il essaya de me retenir, mais ma résolution était inébranlable. — J'étais convaincu qu'en le laissant sans employé capable, il serait forcé d'en revenir à celui qu'il avait sacrifié par cupidité. Effective-

ment, je l'appris avec satisfaction peu de jours après.

Du jour où j'eus fait une bonne action, je me considérai comme un homme. — Jusques-là je m'étais cru inutile; je venais d'acquérir la preuve que si mince que soit la position qu'on occupe, on peut toujours rendre service à ses semblables. — Mais hélas! cette bonne action qui aurait dû m'attirer au moins quelques éloges, me jeta dans la plus profonde misère. — Je possédais cent francs environ; je ne pouvais vivre longtemps avec si peu. — L'hiver étant rude, je ne pus trouver de travail ailleurs. — Mon argent fini, la misère était là, misère hideuse que rien ne pouvait conjurer; rien, je me trompe; il me restait à vendre mes habits d'abord, à tendre la main ensuite. J'aurais pu me présenter chez celui pour qui je m'étais dévoué; il m'aurait aidé à passer un peu la mauvaise saison, mais je ne l'osais pas.

Fant qu'il me resta une pièce de monnaie, je tins à ma bonne action, et j'aurais cru la gêner en montrant les déplorables effets de ma générosité. Un soir, un marchand d'habits me donna vingt francs de ma garde-robe, et quinze jours après, haletant de faim, abreuvé de dégoûts, je me décidai à aller chez mon obligé, certain qu'il me verrait avec grand plaisir et s'empresserait de faire quelque chose en ma faveur. Il me reçut assez bien d'abord, me laissa me reconforter à sa table, m'invita à diner chez lui le lendemain, puis, après un long discours sur la misère, augmenté des commentaires de sa femme, il termina en me faisant sentir que sa position ne lui permettait pas de se charger longtemps de ma nourriture. Je sortis de chez lui, le cœur gros, les yeux pleins de larmes, et courus m'enfermer dans ma chambre nue. Je passai une nuit à verser des pleurs de rage, décidé à tout souffrir plutôt que de subir encore un semblable affront. J'en serais peut-être venu au suicide, si la lecture d'un fragment de journal ne m'avait fait appréhender la guerre avec la Russie. J'étais fixé, j'allais me faire soldat, décidé à me comporter de façon à trouver dans cette noble carrière, un avenir honorable ou une mort glorieuse.

7 septembre 1855.

Je suis en Crimée depuis onze mois; on vient de m'accorder les galons de sergent, et on donne l'assaut demain. J'ai rêvé croix d'honneur cette nuit dans la tranchée!

Le lendemain, une balle lui traversait le cœur à l'attaque de Malakoff.

A. G. CHAVAGNY.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 6 au 12 février 1871

GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Musso, sable
ID. b. *Trois amis*, id. c. Jovenceau, id.
ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
TOULON. b. *Jeune Pierre*, id. c. Nicolini, bois
ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, vin
NICE. b. *l'Assomption*, italien, c. Saccone, coke
FINALE. b. *St-Eugène*, id. c. David, pommes de terre
GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, français, c. Jovenceau, sable
ID. b. *la Pauline*, id. c. Musso, id.
MARSEILLE. b. *Benoni*, id. c. Jaumard, briques
ST-TROPEZ. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro, vin
NICE. b. *l'Assomption*, id. c. Carezzo, m. d.

Départs du 6 au 12 février 1871

FINALE. b. *Trois frères*, italien, c. Ginocchio, sur lest
GOLFE JUAN. b. *la Pauline*, français, c. Musso, id.
ID. b. *Trois amis*, id. c. Jovenceau, id.
ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
GÈNES. b. *Jeune Pierre*, id. c. Nicolini, bois
CARLO FORTE. b. *Valentine*, id. c. Lebez, sur lest
VINTIMILLE. b. *l'Assomption*, italien, c. Saccone, coke
MENTON. b. *Vierge des Anges*, français, c. Palmaro, vin
ID. b. *l'Assomption*, français, c. Carezzo, m. d.

A Nice, chez Visconti, rue du Cours,
œuvres complètes d'Emile Négrin de Nice:
poésies, linguistique, lexicographie, littérature.

M^{me} Aimée MAILLARD, modiste de Paris, a l'honneur d'annoncer aux dames de cette ville que comme les années précédentes elle a à leur offrir : chapeaux ronds variés, chapeaux fermés et parures de bal.
Son adresse rue du Milieu, 45, au 1^{er} étage.

GRAND HOTEL DES BAINS
au Port, tenu par EUGÈNE REY.

HOTEL D'ANGLETERRE, Avenue de Monte Carlo, près le Casino.

HOTEL DE FRANCE, rue du Tribunal et rue des Carmes. — Table d'hôte et pension.

RESTAURANT BARRIERA, avenue Florestine, à la Condamine. — Chambres meublées. — Pension.

HOTEL BELLEVUE

Chambres au midi à louer au jour et à la semaine et au mois.

TAVERNE ALSACIENNE

Tenue par JAMBOIS.
Avenue Caroline à la Condamine.

Magnifique établissement, à proximité du Casino. Déjeuners chauds et froids. — Bière de Vienne à 35 cent. Consommations de 1^{er} choix. — Billards.

A VENDRE

Parcelles de terrain de diverses contenances
Quartier de la Colla, près la gare de Monaco.

S'adresser à M. FRANÇOIS BIVÈS pour tous renseignements

VILLA BELLA
(aux Moulins)

A LOUER PRÉSENTEMENT

S'adresser à M^e BELLANDO, Notaire, à Monaco.

MAISON MAYAN (MENTON)
Coiffures & Parfumeries en tous genres.
ARTICLES DE LUXE.

Chemin de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Saison d'Hiver.

DE MENTON A NICE

PRIX DES PLACES.			STATIONS	DÉPARTS									
1 ^o CL.	2 ^o CL.	3 ^o CL.		MATIN		SOIR							
Fr. Cent.	Fr. Cent.	Fr. Cent.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.		
			MENTON	8	45	12	30	5	6	8	35	10	40
65	50	35	ROQUEBRUNE	8	55	12	40	5	22	8	45	—	—
90	65	50	MONTE CARLO	9	4	12	49	5	32	8	56	11	4
1 10	85	60	MONACO	9	23	12	56	5	44	9	3	11	10
1 80	1 35	1	EZE	9	34	1	9	5	57	9	16	—	—
2	1 50	1 10	BEAULIEU	9	42	1	17	6	5	9	24	—	—
2 25	1 70	1 25	VILLEFRANCHE	9	49	1	24	6	16	9	31	11	33
2 80	2 10	1 55	NICE	10	3	1	37	6	29	9	44	11	46

DE NICE A MENTON

			STATIONS	MATIN		SOIR							
				H.	M.	H.	M.	H.	M.	H.	M.		
				NICE	8	15	12	15	4	—	8	20	—
55	45	30	VILLEFRANCHE	8	32	12	27	4	12	8	32	—	—
80	65	45	BEAULIEU	8	39	12	34	4	19	8	39	—	—
1	75	55	EZE	8	47	12	42	4	27	8	47	—	—
1 80	1 35	1	MONACO	9	10	1	—	4	41	9	2	—	—
2	1 50	1 10	MONTE CARLO	9	16	1	6	4	47	9	8	—	—
2 20	1 65	1 25	ROQUEBRUNE	9	21	1	15	4	56	—	—	—	—
2 80	2 10	1 55	MENTON	9	34	1	24	5	5	9	24	—	—

A VENDRE OU A LOUER
près du Casino.

JOLIE VILLA

Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo.
S'adresser à la villa, Avenue St-Michel.

Hôtel-Restaurant de Strasbourg

TENU PAR LOUIS BOULAS

Ex-Cuisinier de l'Hôtel de Paris

Cabinets de société et jardin. — Chambres meublées.

SALLE DE BILLARD.

Monte Carlo, près le Casino (Monaco).

En vente à l'imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

par HENRI MÉTIVIER.

Deux volumes grand in-8° — Prix : 5 francs.
pour la France et l'étranger fr. 7 70 en un mandat poste

UNE VISITE A MONACO

Prix : fr. 1 ; par la poste, fr. 1 20.

LES MONDAINES

SCÈNES PARISIENNES ET PROVINCIALES.

Un vol. in-12, par HYACINTHE GISCARD. — Prix : 2 fr.

A Nice et à Menton, chez tous les Libraires.

Hôtel et Restaurant de Lyon, rue du Milieu, 23. — Table d'hôte et pension. — Chambres meublées.

VOITURES pour la promenade et voyages. Sangeorges, rue de Lorraine, n° 11 et place du Casino.

VOITURES pour la promenade et voyages. — S'adresser à Henri Crovetto, place du Casino.

30 Minutes
DE
NICE

BAINS DE MER DE MONACO

SAISON D'HIVER 1870-71

15 Minutes
DE
MENTON

Parmi les stations hivernales du littoral méditerranéen, Monaco occupe la première place par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs et qui en ont fait aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant ces mois où la brise et les frimas désolent les contrées moins privilégiées.

LE CASINO de MONTE CARLO offre aux Etrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin, — la *Roulette* s'y joue avec un seul Zéro et le *Trente et Quarante* avec le *Demi Refait*.

CONCERTS deux fois par jour.

LE CASINO contient des salles de Conversation, ainsi qu'un Cabinet de Lecture où se trouvent les Journaux illustrés, toutes les publications étrangères.

GRAND HOTEL de PARIS, à côté du CASINO. Cet hôtel, l'un des plus somptueux et des plus confortables du littoral de la Méditerranée. BEAUX APPARTEMENTS. MAGNIFIQUE SALLE à MANGER. SALON de RESTAURANT. GRAND CAFÉ avec BILLARDS. — CABINETS PARTICULIERS. — CUISINE FRANÇAISE.

La ville et la campagne de MONACO renferment des HOTELS, des MAISONS PARTICULIÈRES et des VILLAS, où les voyageurs trouvent des appartements à des prix modérés. — STATION TELEGRAPHIQUE.

Le trajet de LYON à MONACO se fait en 15 heures, de MARSEILLE en 7 heures.

Plusieurs départs amènent les voyageurs de NICE à MONACO. Le trajet se fait en TRENTE MINUTES.